

Comprendre la réglementation en transformation fermière (formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Identifier les sources du droit alimentaire (européennes, nationales et professionnelles).
- ⇒ Comprendre le fonctionnement de la réglementation et savoir où la trouver.
- ⇒ Connaître la réglementation sur l'étiquetage, le transport et la vente des produits.
- ⇒ Savoir interpréter les textes au mieux des intérêts de l'entreprise



Contenu :

- ◇ La réglementation française & européenne.
- ◇ Le paquet hygiène (la traçabilité, le plan de maîtrise sanitaire, la démarche HACCP).
- ◇ L'agrément sanitaire et le principe de dérogation.
- ◇ La réglementation étiquetage et les dates de durabilité.

Public :

- ◇ Tout public (Exploitant(e)s, salarié(e)s agricoles - Chef(fe)s d'entreprises, salarié(e)s - Porteurs de projet,...)
- ◇ Pas de pré-requis
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Durée & Lieu

7H soit 1 Journée - CFPPA de Saint-Flour

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques - Partage d'expérience.

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation par questionnaire et évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage.



CFPPA
Saint-Flour

7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FOUR
Tél. : 04.71.60.35.62
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Coût et conditions de prise en charge :

20€/heure, soit 140 € par jour et par personne.

- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires du secrétariat: 8h00/12h00 — 13h00/17h30
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas 9.03€) ou dans des espaces dédiés
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Intervenant / Contact

Contactez le secrétariat

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél. 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr